

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 22 mai 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING,
BABILON, RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

Absents : MM. HAAS, GOETZ, ATZENHOFFER, -excusés-

DEL. N° 28 /2000

OBJET : CREATION D'UN POSTE D'AIDE A LA HALTE-GARDERIE

Le Président informe le Bureau qu'en raison du congé de maladie de Mme RIEGERT, aide à la halte-garderie mise à disposition par la Commune de Hégeney, il convient de créer un poste d'agent contractuel pour une durée de trois mois.

- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

Le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- autorise la création d'un poste d'agent contractuel occasionnel d'aide à la halte-garderie pour une durée de 3 mois et une durée hebdomadaire de 18/39^e pour une rémunération correspondant à l'indice brut 245 de la Fonction Publique Territoriale ;***
- fixe les missions de l'agent à l'accompagnement de la directrice pour l'accueil des enfants, leur garde, les changes et soins, la participation aux travaux préparatoires des activités et à l'animation de celles-ci ;***
- autorise le Président à procéder à la déclaration de vacance du poste et au recrutement de l'agent.***



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 23 mai 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'LOGEL'.